

Défense contre la mer en Baie d'Authie

Lettre ouverte aux candidats aux élections législatives de juin 2017 pour la 4^{ème} circonscription du Pas de Calais

Madame, Monsieur,

Des décennies de non clairvoyance et de laxisme se sont traduites par la disparition, en rive nord de la baie d'Authie, d'une protection dunaire vitale de plus de 200 m de profondeur, au lieu-dit «le bois de sapins », dans la commune de Groffliers.

La cause en est due à une dérive érosive des courants, poussés vers le nord par une accumulation de sédiments au sud, phénomène qui n'a rien à voir avec l'augmentation du niveau de la mer qui va cependant constituer un facteur aggravant en cas de submersion. Cette cause évidente et bien connue des gens du cru est d'apparence ignorée des décideurs qui font semblant de nous écouter pour au final nous apporter des réponses totalement inappropriées alors que l'on a su depuis longtemps protéger la partie riveraine berckoise du même risque.

L'état et les élus vont bientôt être juridiquement couverts par la mise en place d'un plan de prévention des risques littoraux (PPRL) qui vise à préserver les gens et les biens en cas de submersion marine, mais ne gère aucunement les moyens de l'empêcher.

A l'inverse le PAPI (programme d'action et de prévention des inondations), qui va être mis en œuvre, prévoit la réfection ou la reconstruction des ouvrages de protection existants pour l'ensemble de la baie, à l'exception du cordon dunaire du bois de sapins car ce programme, que l'état a imposé à la place de tout autre chose, **ne traite pas de l'érosion,** quelle dérision ! Ce qui a fait perdre beaucoup de temps en cet endroit face au danger.

Aussi prévoit-on de nous y ériger, en arrière immédiat, **une digue en terre (!)** dont le seul but est de prévenir d'une submersion sans traiter l'érosion, ce qui est totalement aberrant et démontre une ignorance crasse du problème, quand on voit ce qui s'y est passé ces dernières années. Une digue en terre sera emportée en quelques jours quand l'érosion y parviendra ce qui est inéluctable et proche vus la violence et la rapidité du phénomène en cet endroit.

Un bref examen du témoignage de l'évolution récente (voir photos jointes) suffit à démontrer le bien-fondé de notre révolte et ce ne sont pas les quelques tentatives locales aux effets limités, sans commune mesure avec les moyens réellement nécessaires, qui vont régler le problème et nous rassurer.

Cela fait maintenant 6 ans que nous demandons de mise en place d'urgence en cet endroit d'un dispositif qui permette à la fois de protéger en hauteur la zone arrière de la submersion et de fixer le trait de côte, afin de bloquer **radicalement** la dérive du courant, **unique cause des problèmes dont souffre la baie en ce lieu.** Quelque chose qui s'apparente à ce qui existe juste à côté dans la partie berckoise.

Madame la candidate, monsieur le candidat, nous sommes déterminés à ne pas nous laisser faire, aussi souhaitons-nous savoir si vous comptez vous engager à nous aider et de quelle manière comptez-vous le faire, ceci afin de prendre date.

Merci

Berck, le 15 mai 2017

Daniel MOITEL président de l'ADCMBA

Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie (ADCMBA)

SOS baie d'AUTHIE

131, Royon des places 62600 – Groffliers

dmassobaie@orange.fr



